

Compte rendu de la réunion du Collège Français des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stage du 7 juillet 2011

Etaient présents :

N. AMOUROUX, J. ARNOULT, M. BEGEL, O. CHAMBIN, G. FOURNIER, JM.GAZENGEL, M GUYOT, N HURET, M. LEBLANC, H. LEPAGE, C LELONG, F. MALLY, JM MIANE, F NORMAND (Président ANEPF), MH PAPON, J PARESYS-BARBIER (Président section D), S. QUENIART, S. ROUSSELOT, H. DE SCHEEMAEKER, N. STEINMETZ, H. VAN DEN BRINK, M. TANNE, B VENNAT, V VEYRAT.

➤ **Approbation du CR de la réunion du 15 mars 2011 :**

Le CR est adopté

➤ **Prochaine réunion du Collège :** Mercredi 28 septembre 2011

➤ **Intervention de M PARESYS-BARBIER, Président de la section D au sujet de la communication de l'Ordre « Pharma, c'est pour moi » :**

En 2010, Mme Isabelle ADENOT a confié à M. PARESYS-BARBIER la charge d'élaborer une communication ordinale autour des métiers de la pharmacie dans le cadre de la mise en place de la PACES. La qualité de ce travail est saluée par l'ensemble du Collège. Cette campagne est reconduite pour l'année universitaire 2011-2012 (PACES 2).

Pour optimiser l'impact de cette communication, M PARESYS-BARBIER souhaiterait qu'elle soit réalisée durant la même période (une semaine début janvier 2012) dans l'ensemble des facultés. Pour M GAZENGEL, une telle coordination sera difficile à mettre en place compte tenu des variabilités d'organisations internes des facultés.

M PARESYS-BARBIER souhaiterait également que cette année la campagne soit ciblée vers les lycéens de 1^{ère} et terminale, voir même vers les collégiens de 3^{ème}. Un partenariat avec les rectorats, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la santé est souhaité. Les logos du Collège et de la conférence des Doyens pourraient être apposés sur les documents de communication réalisés par l'Ordre.

Chaque membre du Collège est invité à promouvoir cette campagne. L'objectif est de multiplier la présence des pharmaciens dans les salons lycéens, les journées carrières, les sites Internet dédiés aux études... Les pharmaciens qui participent à ces journées peuvent demander les supports de communication à l'Ordre. M PARESYS-BARBIER souhaiterait qu'un stock de ces documents soit disponible dans chaque CROP.

➤ **Présentation des résultats du concours de la PACES pour 2010/2011 :**

M GAZENGEL présente le bilan du premier concours de la PACES.

Il expose les résultats de chaque faculté. Dans l'ensemble la notation des derniers admis est basse.

Florentin NORMAND expose la position de l'ANEPF face à ces résultats médiocres. Les études de pharmacie apparaissent comme un choix par défaut, après un échec au concours de médecine. Le risque est que les étudiants pensent que seuls les moins brillants d'entre eux choisissent ce cursus.

M GAZENGEL ne partage pas cette position et rappelle que le meilleur moyen de valoriser la filière pharmacie c'est de communiquer sur les compétences et sur la spécificité des métiers de la pharmacie.

➤ **Le guide de stage de pratique professionnelle en officine :**

Cette année, ce guide sera simplement actualisé. Il sera édité à 2000 exemplaires. Les corrections devront être finalisées pour novembre prochain.

La répartition du travail a été décidée comme suit :

Prologue : **Jean Arnoult**

Les objectifs du stage de pratique professionnelle en officine :

Ordre National des Pharmaciens et activités officinales: **Jean Arnoult et Jérôme Paresys-Barbier**

Les responsabilités du Pharmacien: **Nadine Huret**

La Pharmacopée: **Françoise Mally**

Qu'est-ce qu'un médicament ? : **Hélène Van den Brink et Mr Beck**

Généralités sur l'exercice officinal: **Sylvie Queniart**

Assurance qualité à l'officine: **Odile Chambin**

Dispensation des produits de santé: **Henri Lepage**

Conseil, prévention et éducation pour la santé : **Fabienne Blanchet (Cespharm)**

Dispensation des médicaments - Annexes et textes législatifs : **Hélène Van den Brink/ Brigitte Vennat / Hélène Dutertre**

Approche de la toxicomanie - Addictions: **Gilbert Fournier**

Lutte antidopage: **Michel Begel**

Préparations magistrales et/ou officinales: **Françoise Mally et Odile Chambin,**

Homéopathie: **Gilbert Fournier**

Phytothérapie et Aromathérapie: **Elisabeth Seguin et Gilbert Fournier**

Nutrition et Diététique - Les aliments destinés à une alimentation particulière: **Henri Descheemaker**

Les dispositifs médicaux: **Martine Deletraz**

La pharmacie vétérinaire: **Mr Boulot**

La documentation à l'officine: **Michel Guyot**

Le tiers payant pharmaceutique - La délégation de paiement: **Catherine Lelong**

La gestion de l'officine: **Patrick Albaret**

Les achats à l'officine: **Nicole Steinmetz**

La protection sociale du pharmacien: **Nicole Steinmetz**

Le remplacement du pharmacien: **Vivien Veyrat**

Liste de substances chimiques et produits galéniques, plantes médicinales, plantes toxiques, posologies, dispositifs médicaux, valeurs biologiques à connaître et à reconnaître: **Gilbert Fournier Elisabeth Seguin**

Etudes de cas concrets et corrections des ordonnances: **Eric Houssiaux Vivien Veyrat Sylvie Queniart**

Examen de validation de stage:

Textes en vigueur relatifs au stage:

➤ **Projet de porte folio du Collège :**

Le Collège souhaite réaliser un nouveau guide type « porte-folio ». Ce document suivra l'étudiant tout au long de son cursus universitaire et sera complémentaire des guides de stage déjà existants. Le groupe de travail en charge de ce projet a été désigné :

Mme VENNAT, Mme CHAMBIN, Mme PAPON, M VEYRAT et M LEPAGE.

➤ **Groupe de travail du guide des Maîtres de stage**

Le projet de « guide à destination des Maîtres de stage » du CCA est en cours de rédaction. Il sera soumis au Collège dès que possible. Mme STEINMETZ rappelle que la gestion des agréments en cas de sanction disciplinaire doit être abordée dans ce guide.

➤ **Questions diverses :**

 **Site Internet du Collège :**

Avant que le site du Collège ne soit finalisé, il manque encore :

- Le nom de domaine : il a été proposé « cfmd » + choix des mots clés
- Liste des membres du Collège à jour
- Rédaction d'un descriptif de chaque stage
- Liens vers les CROP et/ou les facultés donnant la liste des Maîtres de stage

Enfin, il faut désigner les membres du groupe de travail qui seront en charge de la mise à jour du site.

 **Remplacements et certificats de remplacement :**

Les certificats de remplacement sont maintenant édités par les CROP à partir du logiciel d'enregistrement des étudiants dans le RPPS. Pour les régions qui n'ont pas encore mis en place cet enregistrement (cas de l'IDF), ils seront établis selon les anciennes procédures.

Une discussion s'est engagée sur les conditions de délivrance de ces certificats et sur les remplacements effectués par ces étudiants non thésés. Ces certificats sont délivrés à tous les étudiants ayant validés leur 5^{ème} année et un stage de pratique professionnelle, quelque soit la filière (officine, industrie....). Un étudiant qui ne connaît pas véritablement l'exercice officinal peut donc remplacer un pharmacien titulaire. Ce constat suscite des interrogations au sein du Collège.

M VEYRAT rappelle que la section D souhaite une modification des conditions de remplacement. Pour eux, seuls les pharmaciens inscrits à l'Ordre devraient pouvoir remplacer les pharmaciens titulaires.

 **Liste des Maîtres de stage :**

Hélène VAN DEN BRINK interroge le Collège au sujet de la légalité de la diffusion des listes de Maître de stage. En effet, ces listes ont posé problème à la faculté de Montpellier. Sandrine ROUSSELOT doit interroger le CROP Languedoc Roussillon afin de connaître l'origine de ce problème.

Réponse suite à consultation du CROP:

La faculté de Montpellier a sollicité le CROP Languedoc-Roussillon pour mettre à jour leurs listes de maîtres de stage. Le CROP a fourni des documents qui sont extraits des fichiers d'inscription au tableau de la section A. Les numéros d'inscription à l'Ordre des pharmaciens titulaires maîtres de stage agréés apparaissent sur ces documents. Ces derniers doivent rester confidentiels. La faculté n'a donc pas pu diffuser cette liste en l'état.

Les listes de maîtres de stage peuvent donc être diffusées à tous mais à condition que leur contenu soit limité aux dénominations, adresses et coordonnées des pharmacies, aux noms des maîtres de stage et éventuellement aux dates d'obtention de l'agrément. Les agréments sont donnés par les facultés. Elles doivent donc mettre à jour ces listes régulièrement.

Stages et lien de parenté :

Le CCA a été interrogé par un président de CROP au sujet d'un projet de courrier qu'il souhaite adresser au Ministère de l'éducation Nationale concernant l'accueil des stagiaires ayant de liens de parenté avec leur maître de stage au sein des officines.

Une réponse ministérielle du 16 mars 1981 précise qu' "en aucun cas, un maître de stage ne peut recevoir dans son officine un étudiant ayant un lien de parenté ou d'alliance avec lui". Il ne s'agit pas d'une disposition réglementaire.

Le Collège est unanime pour dire que cette recommandation doit continuer à s'appliquer. En effet, elle permet de préserver l'équité de traitement entre les étudiants en préservant une évaluation objective des stages. De plus, elle favorise la découverte d'exercices pharmaceutiques variés par l'étudiant. Il n'en reste pas moins qu'un parent pharmacien garde toute la liberté de transmettre son savoir à son enfant en dehors des périodes de stage.

Enseignement de l'éducation thérapeutique dans les facultés de pharmacie (ETP) :

M GAZENGEL annonce que chaque faculté va désigner un responsable de la mise en place de l'enseignement d'ETP. En effet, pour qu'un pharmacien puisse participer à un protocole d'ETP, il doit justifier d'au moins 40 heures de formation. Cet enseignement va être progressivement intégré dans la formation initiale universitaire de tous les pharmaciens. Le référentiel des compétences nécessaires pour dispenser l'ETP figure en annexe d'un arrêté du 2 Août 2010 du JO du 4 Août 2010.

Projet de référentiel d'exercice officinal de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) :

La rédaction d'un référentiel lié à l'exercice officinal est en cours d'élaboration. Ce projet est fait en collaboration avec la SFPC, le CNOP et des représentants syndicaux.

Pour rappel, il existe déjà un référentiel des études de pharmacie rédigé par la commission pédagogique. Ce dernier est dédié uniquement aux contenus des études pharmaceutiques.